



26ème RALLYE du CANTAL ÉCURIE DES VOLCANS

03 et 04 Septembre 2022

Demande d'engagement

N° de Course

N° D'Ordre

N° De Dossier

Seules les demandes d'engagement complètement remplies et accompagnées du paiement soit 300€ seront retenues

Ne pas remplir si idem dossier du PILOTE

C O N C U R E N T	Nom			
	Prénom		Société	
	Adresse N° et Rue			
	Code Postal		Ville	
	Pays			
	Nationalité	N° de Licence	Code Club	Nom du CLUB
	N° de Portable		N° de Téléphone Fixe	
	Adresse e-mail			
	Date Naissance		Lieu de Naissance	

P I L O T E	Nom			
	Prénom		Société	
	Adresse N° et Rue			
	Code Postal		Ville	
	Pays			
	Nationalité	N° de Licence	Code Club	Nom du CLUB
	N° de Portable		N° de Téléphone Fixe	
	Adresse e-mail			
	Date Naissance		Lieu de Naissance	
	N° de Permis de Conduire			
Date Permis de Conduire		Lieu Permis de Conduire		
Adresse pendant l'épreuve et N° de Téléphone				
Priorité (FIA A, FIA B, FF8A A, FF8A B)				

C O N C U R S I S	Nom			
	Prénom		Société	
	Adresse N° et Rue			
	Code Postal		Ville	
	Pays			
	Nationalité	N° de Licence	Code Club	Nom du CLUB
	N° de Portable		N° de Téléphone Fixe	
	Adresse e-mail			
	Date Naissance		Lieu de Naissance	
	N° de Permis de Conduire			
Date Permis de Conduire		Lieu Permis de Conduire		
Signatures				
Concurrent		Pilote		
Fait à :		le :		
		Copilote		

V O I T U R E E N G A G É E	Marque et Type en Clair		
	Cylindrée en cm3 Couleur Dominante		
	Immatriculation		
	N° Fiche d'homologation	Groupe	Classe

A retourner avant le 22 AOUT 2022 à minuit



FICHE VEHICULE ASSISTANCE AIRE EVENEMENTIELLE AURILLAC

Dans le cadre de l'organisation du parc d'assistance et afin de définir votre emplacement, nous vous demandons de joindre avec votre engagement cette fiche de renseignements dûment complétée.

la zone de déchargement, stickage et parc remorque ce fera dans la zone d'assistance

Horaires d'ouverture du parc (placement des assistances par l'organisation) **SAMEDI 5 SEPTEMBRE A 10H00**

Il sera autorisé un **véhicule d'assistance** et **une tente** pour chaque concurrent

Il faut noter que **seules les véhicules** qui auront collé sur leur pare-brise le **sticker « assistance »** seront **autorisés** à rentrer dans le **parc d'assistance**.

un parking spectateurs et accompagnants est prévu à cet effet à l'entrée de l'Aire Evènementielle

Nom et prénom du concurrent : _____ N° portable impératif : _____

Nom et prénom des équipages avec qui vous aimeriez être placé : _____

Extrait de l'article 4.3 du règlement particulier du rallye:

4.3 – Assistance

4.3.1.2 - L'assistance sera interdite en dehors du Parc d'assistance mentionné dans le carnet d'itinéraire (Road-book).

Seul le véhicule portant le sticker numéroté «Assistance» (à coller en haut du pare brise - côté passager) sera autorisé dans le parc d'assistance.

4.3.2.3. Dans chaque parc d'assistance il est demandé aux concurrents :

- de tenir à proximité immédiate et de manière visible de l'emplacement de chaque voiture de course, un extincteur pour foyers A, B et C d'une capacité minimale de 5 kg, ayant fait l'objet d'un contrôle depuis moins de 2 ans,
- d'utiliser des contenants à hydrocarbures conformes aux normes hydrocarbures,
- de disposer sous chaque voiture de course une bâche étanche (3 m x 5 m minimum) et résistante aux hydrocarbures d'une surface au moins égale à celle de la voiture,
- de prendre en charge l'enlèvement de leurs déchets au plus tard lorsqu'ils quittent le parc d'assistance.

En outre, il est précisé que le piquetage est interdit.

Une pénalité de 200 € sera appliquée pour chaque infraction constatée.

Le montant de la pénalité est conservé par l'organisateur.

VEHICULE D'ASSISTANCE UTILISE

Type de véhicule d'assistance : (cochez le véhicule)

immatriculation :

Fourgon 19t Semi-remorque camping car voiture

Longueur et largeur du véhicule (y compris auvent, bâche, structure légère ...)

Schémas de disposition de la structure avec les dimensions en m

FICHE A JOINDRE AU BULLETIN D'ENGAGEMENT